

**EOLIEN À ACIGNÉ**

**ILLE-ET-VILAINE**

-

**COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONCERTATION**

**DU 25 OCTOBRE 2017**



**P&T TECHNOLOGIE** SAS  
groupe energiequelle

Document rédigé par Quelia, concertant mandaté par P&T Technologie

➤ Participants et intervenants	2
➤ Etaient excusés	2
<b>I INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I RÉSULTATS DES ÉTUDES : ÉTAT INITIAL</b>	<b>4</b>
➤ L'urbanisme	4
➤ Les servitudes	4
➤ L'acoustique	4
➤ Le milieu physique	6
➤ Le paysage et le patrimoine	6
➤ Le milieu naturel	11
<b>I SYNTHÈSE DES ENJEUX</b>	<b>15</b>
<b>I QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>16</b>
<b>I CONCLUSION</b>	<b>16</b>

## ➔ Participants et intervenants

25 personnes ont participé à la réunion.

### Conseil municipal d'Acigné

Olivier DEHAESE, Maire

Robert RUBION, Adjoint délégué à la santé

Jacques VANMAERCKE, Conseiller municipal

### Communes voisines

Liffré – Claire BRIDEL, Conseillère municipale

Thorigné-Fouillard - Priscilla VALLEE, Conseillère municipale

Noyal-sur-Vilaine – Gilles BRIZAY, Conseiller municipal

### Associations

IVINE – Arnaud COCHET

Courants Alternatifs - Michel FRANGEUL et Hélène POIRIER

Acigné Autrefois - Sophie DEMEAUTIS et Jean-Alain DELAHAYE

Mains Vertes Acignolaises - Jacques VANMAERCKE

### Riverains et habitants

François BOURDON, riverain

Grégoire COLLOC, riverain

Catherine DELSARTE, habitante d'Acigné\*

Gérard HAMEL, riverain

Olivier PANNETIER, riverain

Dominique TALIDEC, habitante d'Acigné\*.\*

### Propriétaire – exploitant agricoles

Ludovic GORIEU

### Porteur du projet - P&T Technologie

Matthieu LE DREVO

Lénaïg CANDALH, chargée de projet

### Intervenants

Isabelle CHAVASSIEUX, Paysagiste

Annabelle FERNIQUE, Environnementaliste

Vincent LOMBARD, Écologue - Spécialiste Faune

Jean-Louis JOURDAIN

### Animation

Constant DELATTE, Quelia, mandaté par P&T Technologie

## ➔ Etaient excusés

M. REICHERT, M. THOREAU, commune d'Acigné; Mme JUBAULT-CHAUSSÉ, maire, Thorigné-Fouillard; Mme GUIET, habitante d'Acigné; M. ROCHE, riverain; M. RACINEUX, Acigné Autrefois; M. SIMONNEAUX, FDSEA.

L'association Vents Contraires Acigné 35 a été à nouveau invitée et n'a pas répondu.

### Note sur ce compte-rendu

Ce compte-rendu est synthétique, il regroupe les présentations qui ont été faites par les intervenants dans l'ordre de leur présentation au cours de la réunion et un résumé des discussions.

\* Par ailleurs ayant indiqué être aussi membre de l'association Courants Alternatifs

## I Introduction

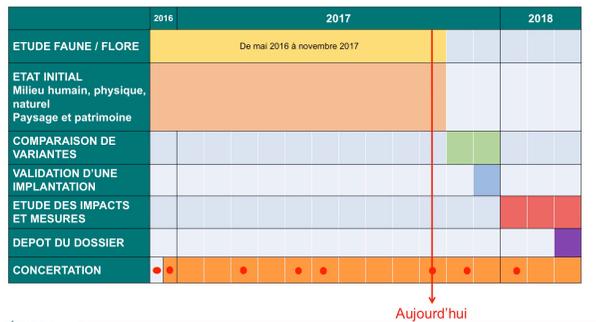
M. Delatte rappelle que toutes les personnes qui en ont fait la demande auprès de lui ont été invitées à participer à la réunion de concertation et que ceux qui le souhaitent peuvent se faire connaître à l'adresse [concertation.acigne@eolien.bzh](mailto:concertation.acigne@eolien.bzh)

### Ordre du jour

Comme indiqué aux personnes invitées par email avant la réunion, M. Delatte rappelle que l'ordre du jour de la réunion inclut les points suivants : analyse des résultats des études ; recommandations et synthèse des enjeux

### Introduction - planning du projet

Mme Candalh montre où se situe sur le calendrier du projet la réunion du jour dédiée à la présentation des résultats des études. Elle sera suivie d'une réunion de présentation des scénarii d'implantation, puis d'une réunion de présentation de l'implantation retenue.



L'équipe d'AEPE Gingko rappelle que les résultats des études présentées ce jour s'inscrivent dans la méthodologie de l'étude d'impact qui consiste à décrire et analyser ce qui est appelé « l'état initial ».

### L'étude d'impact

PHASE	OBJECTIF	DUREE	PLANNING PROJET
1. PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE	Définir la zone potentiellement concernée par les aménagements du futur projet	2 à 4 mois	Début 2016
2. ÉTAT INITIAL	Définir les enjeux d'un site à prendre en compte (paysage, faune, flore, acoustique, servitudes...)	12 à 15 mois	De septembre 2016 à novembre 2017
3. ÉLABORATION DU PROJET	Définir la localisation des éoliennes et aménagements annexes sur la base des enjeux identifiés	1 à 2 mois	À définir
5. DÉFINITION DES IMPACTS	Définir les impacts éventuels du projet sur l'environnement		
6. DÉFINITION DES MESURES	Définir les mesures pour éviter/réduire/compenser les éventuels impacts du projet sur l'environnement	3 mois	À définir

#### Bien distinguer :

**Enjeux** : déterminés durant l'état initial sur le site actuel

≠

**Sensibilité** : croisement entre enjeux et le type de projet

≠

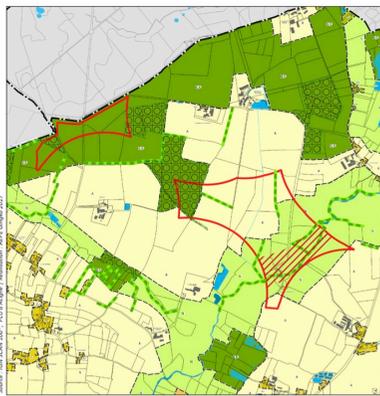
**Impacts** : Phase ultérieure, impacts du projet sur son environnement

## I Résultats des études : état initial

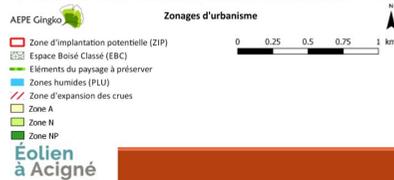
### ↳ L'urbanisme

Mme Fernique présente l'analyse des documents d'urbanisme.

#### L'URBANISME



- ZIP à 500 m des habitations et zones urbanisables
- Zone A : agricoles : **éoliennes admises**
- Zones N et NP : zones naturelles : **éoliennes admises**
- Haies : **éléments du paysage à préserver**
- Espace boisé classé (EBC) : **sous conditions**
- Zone d'expansion des crues : **sous conditions**
- Zones humides : Aucune répertoriée dans le PLU au sein de la ZIP

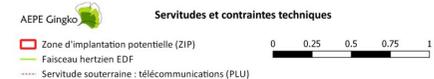


### ↳ Les servitudes

#### LES SERVITUDES



- Faisceau hertzien : pas de prescription de recul ;
- Servitude relatives à l'établissement et à l'entretien de câbles et dispositifs souterrains de télécommunications ;
- Aucun autre réseau



### ↳ L'acoustique

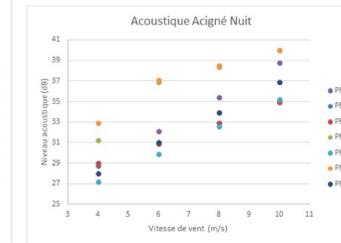
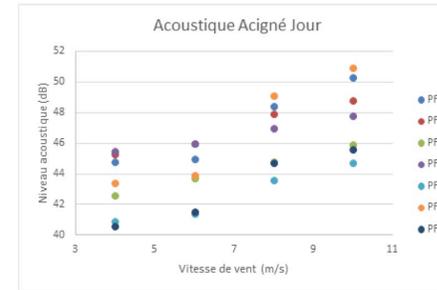
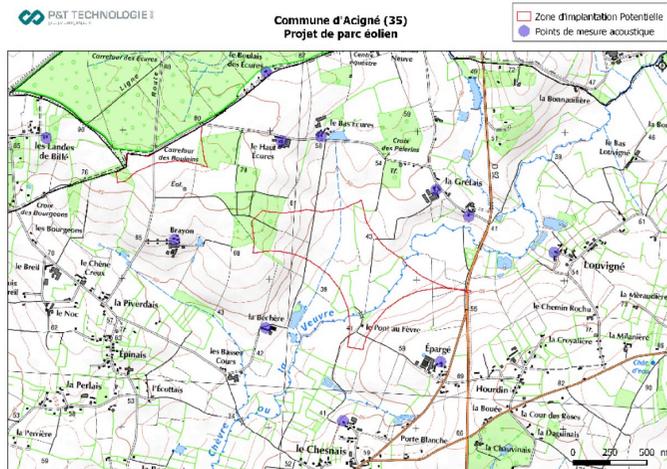
Mme Candalh rappelle que 9 points de mesures acoustiques avaient été proposés par l'acousticien d'EREA Ingénierie et que 2 points supplémentaires avaient été prévus (aux Escures et à La Grétais) suite à la demande de Vents Contraire Acigné 35 à l'occasion de la concertation sur les mesures acoustiques. Finalement 7 points ont pu être équipés par manque de volontaires à Louvigné (les sonomètres doivent être placés près des habitations avec accord de l'occupant) ou faute d'accord avec les occupants (Le Boulais des Escures, La Grétais et Bas Escures). Voir cartes pages suivantes.

Il ressort de ces éléments et de clarifications demandées par les participants que la réglementation permet l'implantation d'éoliennes dans les 2 espaces concernées (en rouge sur la carte). M. Dehaese précise que le PLU (Plan Local d'Urbanisme) a été conçu initialement dans l'idée d'encourager l'implantation d'installations d'énergies renouvelables ce qui sera repris dans la démarche de PLU intercommunal (PLUi) qui est en cours de création.

# ÉOLIEN à ACIGNÉ

Compte-Rendu

Réunion de concertation du 25 octobre 2017



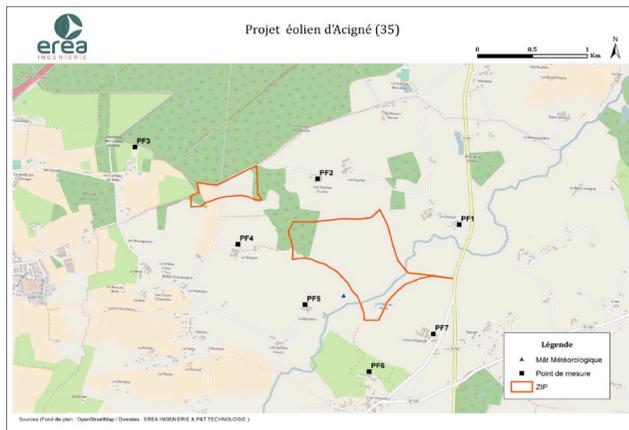
**ENVIRONNEMENT SONORE initial :**  
Ambiance acoustique rurale générale:

- Végétation
- Activités agricoles

Influence des routes sur certains points :

- Route D 92 (PF 1 PF 7)
- Autoroute A 84 (PF 3)

Les niveaux résiduels sont compris globalement entre 25 et 40 dB(A) en période de nuit et entre 39 et 51 dB(A), en période de jour, selon les vitesses de vent.



Localisation du projet et des points de mesures

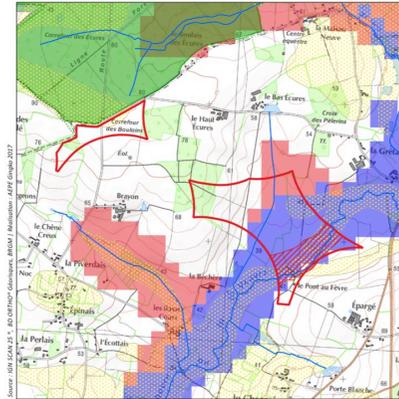
## CAMPAGNE ACOUSTIQUE

- 7 micros
- 14 jours, du 4 au 18 mai 2017
- Conditions de vent satisfaisantes

Suite à une question sur l'influence des saisons sur le bruit résiduel, Mme Candalh précise que les mesures ont été faites au printemps (du 4 au 18 mai et du 18 au 22 mai pour le point 3) avec feuillaison des arbres, il n'y a pas de mesures prévues en hiver. Elle rappelle que des calculs seront réalisés sur la base de ces données de bruit résiduel, à partir des caractéristiques des éoliennes envisagées, pour valider ou faire évoluer le choix du type d'éoliennes en fonction des émergences estimées. Enfin elle précise qu'il y aura également des mesures faites obligatoirement après installation pour vérifier la conformité du parc avec la réglementation et que des mesures correctives seront obligatoires si nécessaire.

➔ Le milieu physique

LE MILIEU PHYSIQUE : LES RISQUES NATURELS



CONTRAINTES ET RISQUES PHYSIQUES

- Zone de nappe affleurante au sud-est : choix du type de fondations
- Présence de cours d'eau à ne pas obstruer
- Zone d'expansion des crues à éviter
- Retrait-gonflement d'argiles sans enjeu particulier
- Risque de feu de forêt (Règles SDIS)

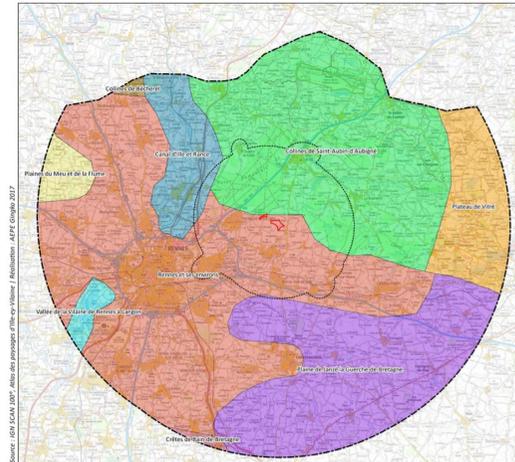


Au delà des éléments explicités sur la carte, il est précisé que le SDIS (service départemental d'incendie et de secours) sera consulté par rapport à l'implantation des éoliennes et du raccordement électrique en regard des éventuels risques d'incendie.

➔ Le paysage et le patrimoine

Mme Chavassieux présente une série de diapositives sur l'analyse du paysage et du patrimoine.

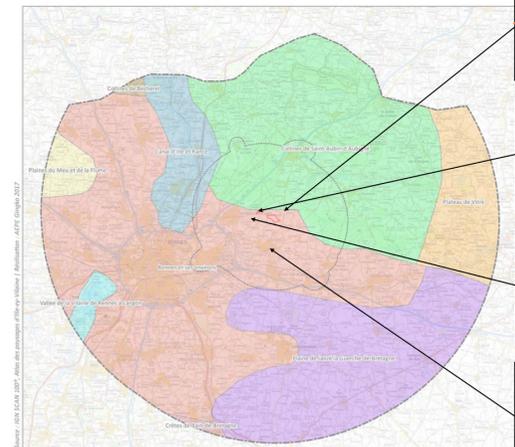
LE PAYSAGE : LES UNITÉS PAYSAGÈRES



Le périmètre immédiat se situe dans l'unité paysagère de « Rennes et ses environs »

- Paysage délimité par des éléments topographiques et de végétation importants (plissements des vallées et forêts).
- Motif éolien absent

Les unités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée



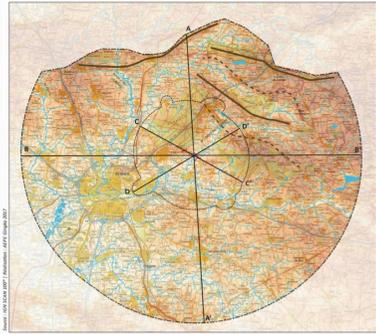
Les unités paysagères à l'échelle de l'aire d'étude éloignée

# ÉOLIEN à ACIGNÉ

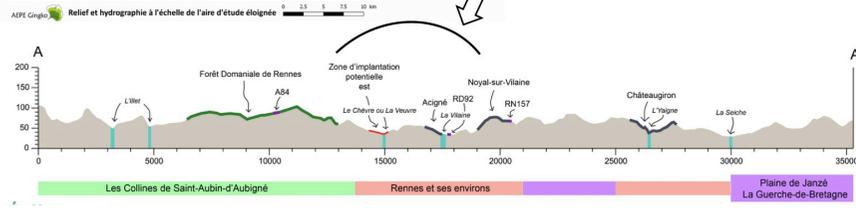
## Compte-Rendu

Réunion de concertation du 25 octobre 2017

### LE PAYSAGE : RELIEF ET HYDROGRAPHIE

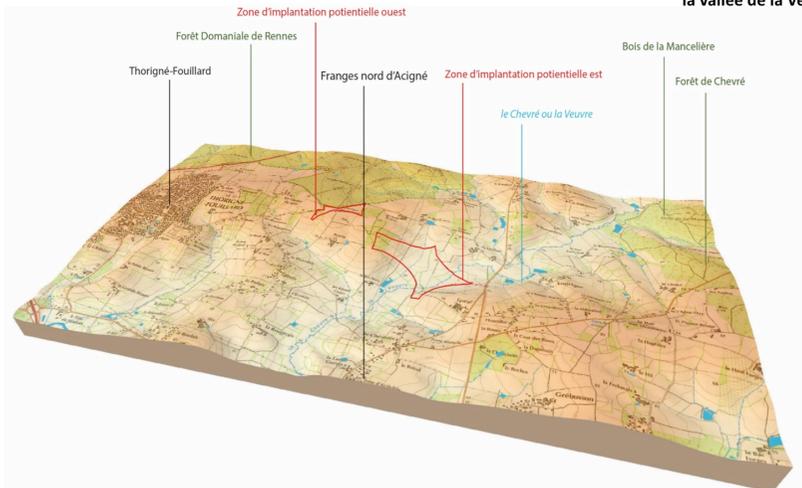


- Les grandes forêts et les vallées de la Vilaine et de la Veuvre ou de la Chèvre qui organisent le territoire.
- L'orientation du paysage semble alors former **une large cuvette topographique doucement vallonnée fermée au nord par les reliefs forestiers et au sud par le coteau sud de la Vilaine orienté est-ouest.**



### LE PAYSAGE : RELIEF ET HYDROGRAPHIE

La zone d'implantation potentielle se situe à la fois sur le plateau et dans la vallée de la Veuvre.

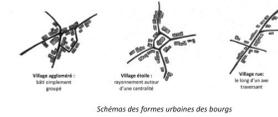
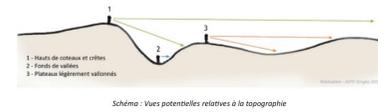


### LE PAYSAGE : RAPPEL DE LA MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE DES BOURGS PRÉSENTÉ LE 1<sup>ER</sup> MARS 2017

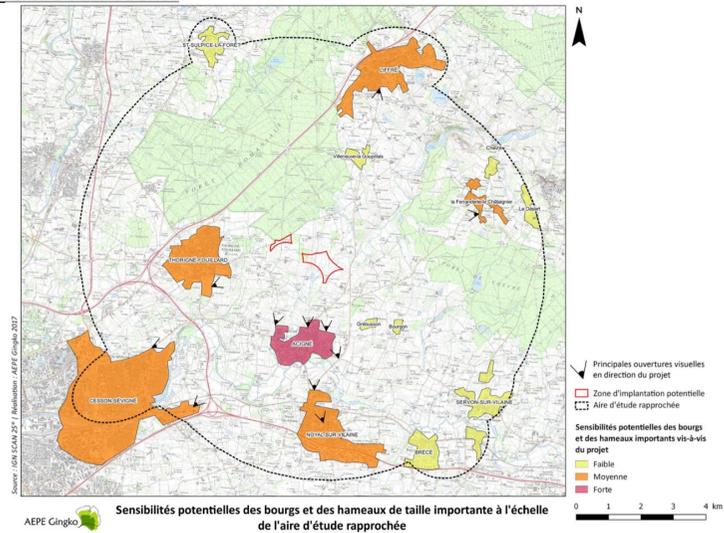
#### MÉTHODOLOGIE SUR LES VOLETS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX

#### 4. ANALYSE CROISÉE DES THÉMATIQUES PAYSAGÈRES (Printemps 2017)

=> L'analyse paysagère des bourgs, des axes et des lieux touristiques s'appuie sur les critères suivants : forme urbaine (bourg), orientation vis-à-vis du périmètre immédiat, composition des abords, situation topographique, cônes de visibilité...



### LE PAYSAGE : LES BOURGS



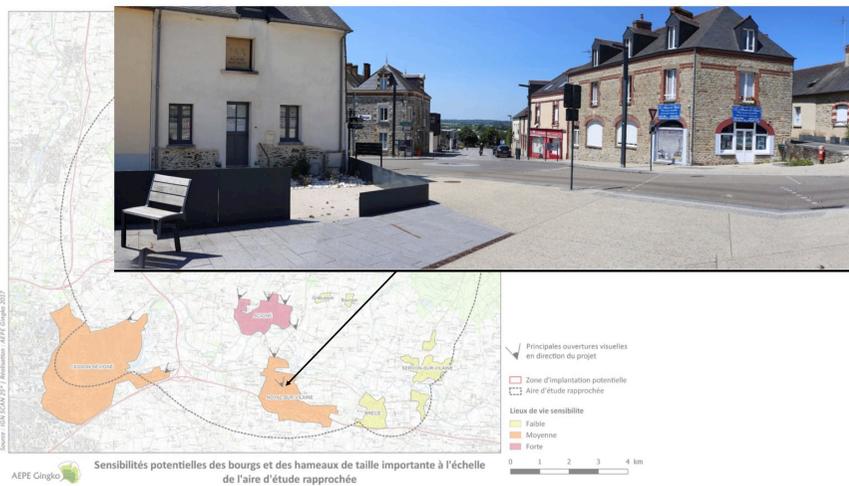
# ÉOLIEN à ACIGNÉ

## Compte-Rendu

### LE PAYSAGE : LE BOURG D'ACIGNÉ

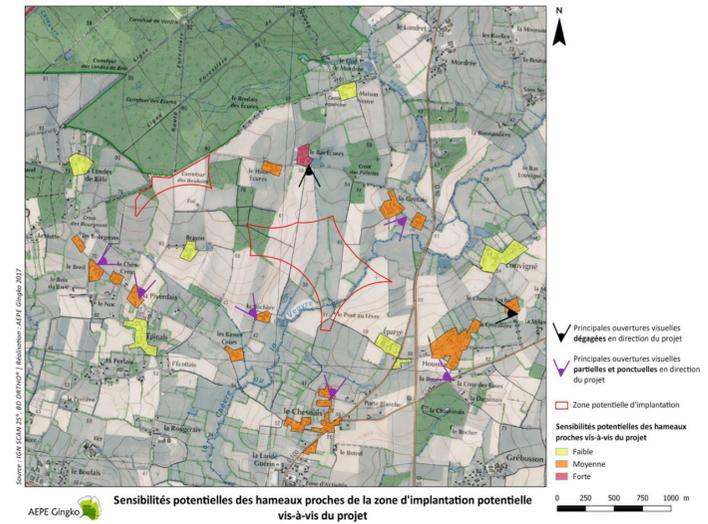


### LE PAYSAGE : LES BOURGS

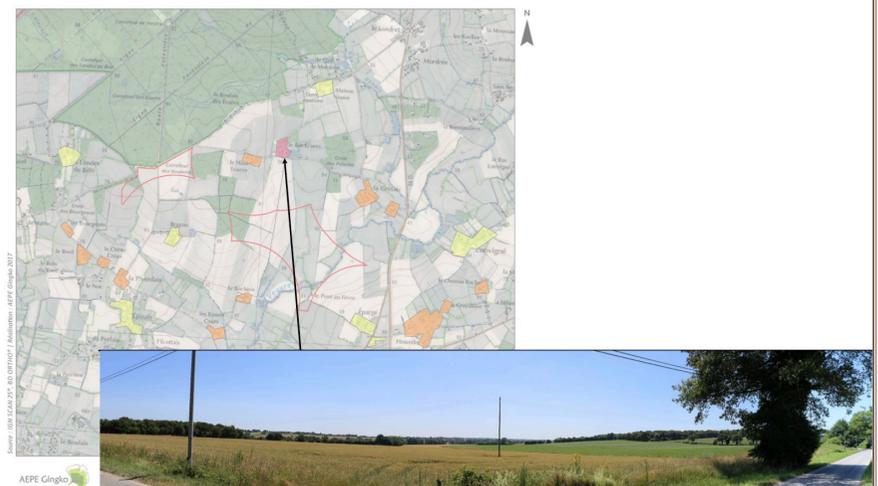


## Réunion de concertation du 25 octobre 2017

### LE PAYSAGE : LES HAMEAUX PROCHES



### LE PAYSAGE : LES HAMEAUX PROCHES

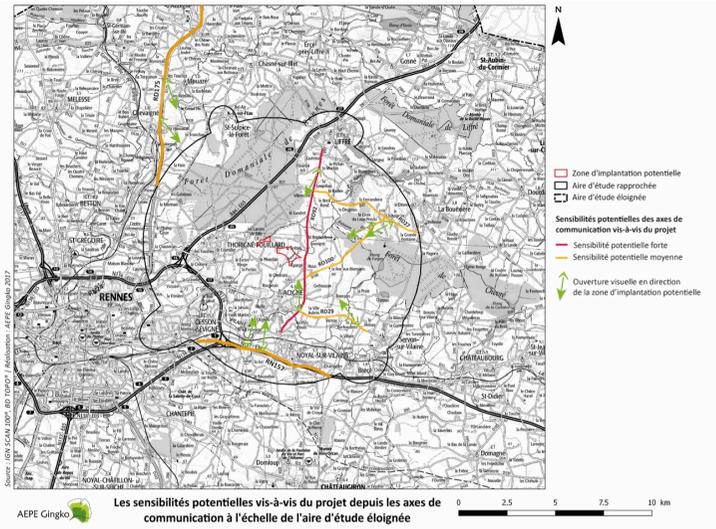


# ÉOLIEN à ACIGNÉ

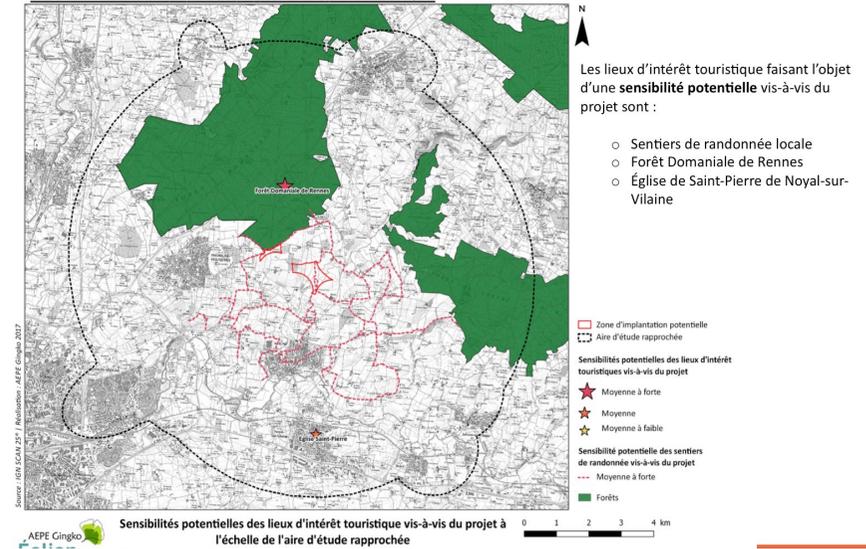
Compte-Rendu

Réunion de concertation du 25 octobre 2017

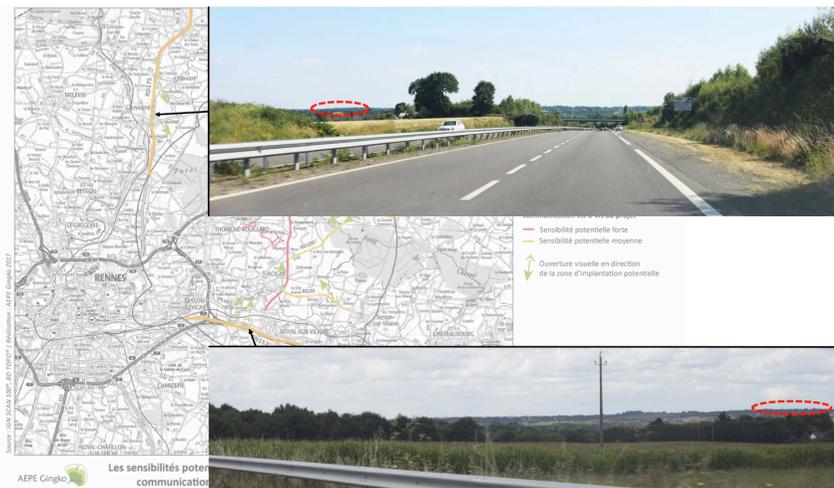
## LE PAYSAGE : LES AXES DE COMMUNICATION



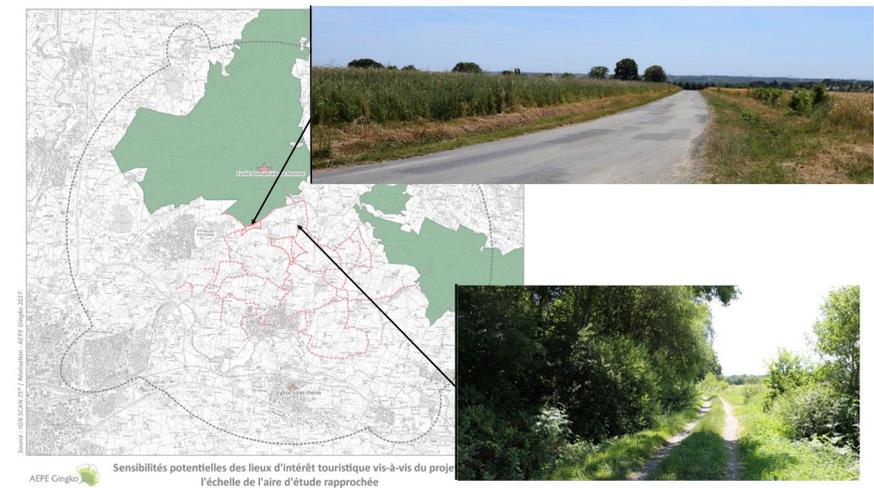
## LE PAYSAGE : LES LIEUX D'INTÉRÊT TOURISTIQUE



## LE PAYSAGE : LES AXES DE COMMUNICATION



## LE PAYSAGE : LES LIEUX D'INTÉRÊT TOURISTIQUE



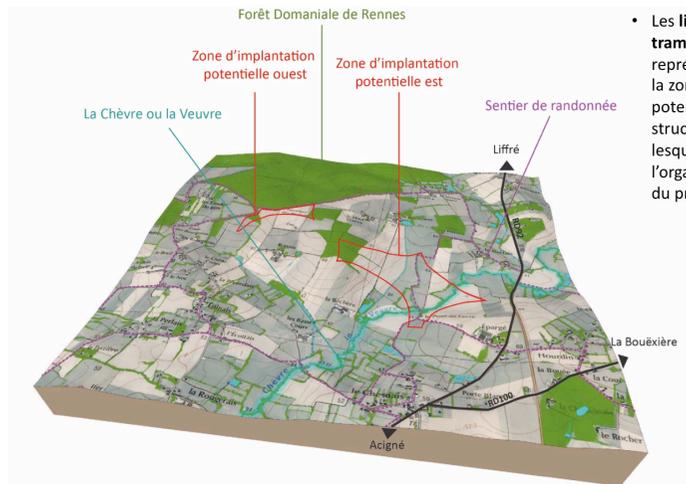
# ÉOLIEN à ACIGNÉ

## Compte-Rendu

### LE PAYSAGE : CONTEXTE ÉOLIEN

La particularité de l'aire d'étude éloignée est qu'elle est composée de paysages où le **motif éolien est quasi-inexistant**, et non perceptible à l'échelle de l'aire d'étude rapprochée. Aucun autre projet n'est répertorié (autorisé ou ayant fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale) à l'échelle de l'aire d'étude éloignée.

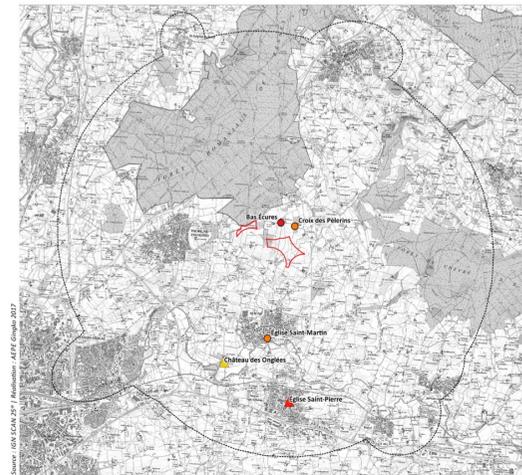
### LE PAYSAGE : LE PAYSAGE DE LA ZONE D'IMPLANTATION POTENTIELLE



• Les **lisières boisées** et la **trame bocagère** représentent, autour de la zone d'implantation potentielle, des éléments structurants avec lesquels composer pour l'organisation générale du projet.

Réunion de concertation du 25 octobre 2017

### LE PATRIMOINE



Les lieux patrimoniaux faisant l'objet d'une **sensibilité potentielle** vis-à-vis du projet sont :

- Église de Saint-Pierre de Noyal-sur-Vilaine
- Château des Onglées à Acigné
- Hameau de Bas-Écures
- Église Saint-Martin d'Acigné
- Croix des Pèlerins

AEPE Ginglio Synthèse des sensibilités patrimoniales vis-à-vis du projet aux abords de la zone d'implantation potentielle 0 750 1500 2250 3000 m

### LE PATRIMOINE

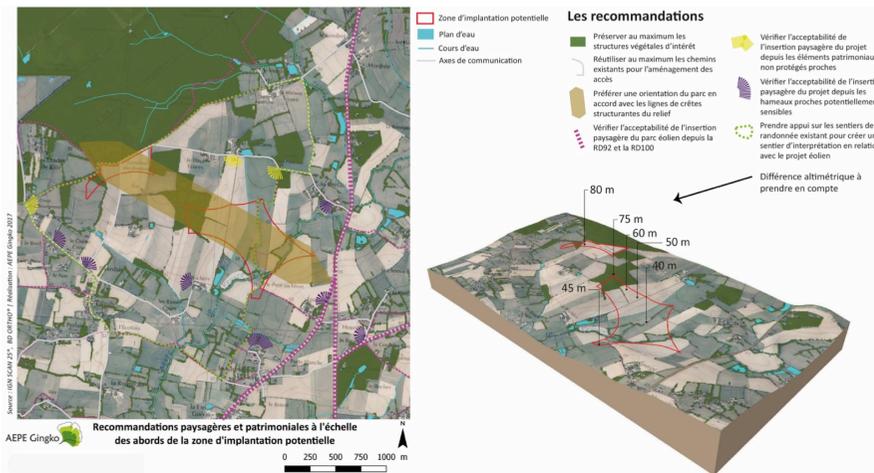


AEPE Ginglio Synthèse des sensibilités patrimoniales vis-à-vis du projet aux abords de la zone d'implantation potentielle

# ÉOLIEN à ACIGNÉ

## Compte-Rendu

### LE PATRIMOINE & LE PAYSAGE : LES RECOMMANDATIONS



Au cours de son exposé, Mme Chavassieux précise notamment que 41 points de vue ont été retenus pour préparer de futurs photomontages. Les photomontages seront réalisés après la définition de l'implantation, lorsque les caractéristiques des éoliennes et les lieux d'implantation seront connus. Il seront faits sur la base de prises de vue référencées et normées (à focale 50° représentative de la vue humaine) avec le logiciel de simulation spécialisé WinPro. En fonction des besoins (feuillaison des arbres) certaines photos seront refaites pour être représentatives.

Un participant souhaite faire préciser les projections sur la visibilité des éoliennes depuis certains hameaux comme par exemple les Lands de Billé à Thorigné-Fouillard qui est classé comme présentant un « enjeu faible ». Mme Chavassieux explique que depuis ce hameau, avec la hauteur des arbres proches qui masquent la vue dans la direction de la zone d'implantation des éoliennes on peut

Réunion de concertation du 25 octobre 2017

affirmer qu'il n'y aura aucune vue entière des éoliennes depuis le hameau, et éventuellement des vues très partielles (pales), ce qui justifie le classement « enjeu faible ».

Une discussion permet de clarifier comment seront traités les enjeux fort (en rouge sur les cartes d'enjeux). Mme Chavassieux explique qu'on cherche en premier lieu l'implantation la moins impactante, c'est à dire qui procure la meilleure lisibilité visuelle du parc éolien ; par exemple il s'agit de privilégier les lignes lisibles et d'éviter les effets de superposition, les contrastes d'échelle (par rapport à un bâtiment, maison ou autre, par exemple). Ensuite on peut chercher à masquer partiellement avec de la végétation par exemple.

Une question porte sur les impacts paysagers de nuit. Mme Chavassieux explique qu'ils ne sont pas étudiés. Mme Candalh ajoute que des solutions sont en cours de réflexions au niveau national sur le sujet des flashes obligatoires destinés à l'aviation pour autoriser de les diriger vers le haut. Des solutions sont évoquées également quant à la signalisation d'une éolienne et non de chacune, ou des systèmes de flashes automatiques uniquement en présence d'avions.

### ➔ Le milieu naturel

M. Lombard présente les résultats des études du milieu naturel sur une série de diapositives ci-après.

# ÉOLIEN à ACIGNÉ

## Compte-Rendu

Réunion de concertation du 25 octobre 2017

### LE MILIEU NATUREL : CONTEXTE



#### NATURA 2000

- Directive Habitat-Faune-Flore (DHFF)
- Zone Spéciale de Conservation
- Espèces annexe II DHFF : Grand Murin, Barbastelle d'Europe, Triton crêté, Lucane cerf-volant ...



Le site Natura 2000 du complexe forestier Rennes-Liffré-Chevré, étang et lande d'Oué, forêt de Haute Sève

Zone d'implantation potentielle  
 Aire d'étude immédiate  
 Zone Spéciale de Conservation (Natura 2000)

### LE MILIEU NATUREL : LES ZONES HUMIDES



#### METHODES

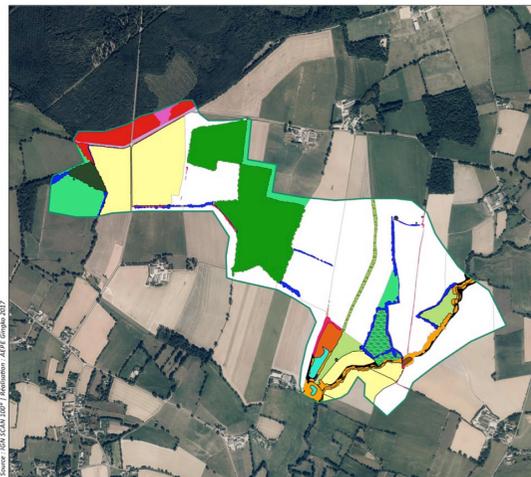
- Sondages pédologiques
- Traits redoxiques et réductiques

#### RESULTATS PRELIMINAIRES

- Zone Ouest : pas de zones humides
- Zone Est : zone humide dans la vallée du Chevré

Sondages pédologiques sur l'aire d'étude immédiate

### LE MILIEU NATUREL : LA FLORE & LES HABITATS



#### ENJEUX FLORE & HABITATS

- 175 Espèces : aucune patrimoniale
- Aucun habitat d'intérêt communautaire
- Pas d'enjeux significatifs (aspect réglementaire)

- Aire d'étude immédiate
- Habitats Corine Biotope
- 22.1 Buis doux stagnantes
  - 31.8 Fourrés
  - 31.81 Fourrés médio-européens sur sol fertile
  - 31.81 Fourrés médio-européens sur sol fertile \* 43 Forêts mixtes
  - 37.23 Prairies humides atlantiques et subatlantiques \* 38.23 Prairies des plaines médio-européennes à fourrage
  - 38.1 Pâturages mésoxiphiles
  - 38.1 Pâturages mésoxiphiles \* 37.21 Prairies humides atlantiques et subatlantiques
  - 38.22 Prairies des plaines médio-européennes à fourrage
  - 41.5 Chênaies acidiphiles
  - 41.9 Bois de Châtaigniers
  - 44.1 Formations riveraines de saules
  - 44.232 Bois de Frênes et d'Aloues à hautes herbes \* 37.72 Franges des bords boisés ombragés
  - 44.92 Saussaies marécageuses
  - 82.1 Champs d'un seul tenant intensément cultivés
  - 82.2 Cultures avec marges de végétation spontanée
  - 83.312 Plantations de pins
  - 83.321 Plantations de Peupliers
  - 84.1 Alignements d'arbres
  - 84.2 Haies
  - 87.3 Terrains en friche \* 38.22 Prairies des plaines médio-européennes à fourrage

Les habitats Corine Biotope

### LE MILIEU NATUREL : LES OISEAUX (AVIFAUNE)



#### METHODES

- IPA : Indice ponctuel d'abondance
- 7 points d'écoute et d'observation répartis sur la zone
- 20 min d'écoute et d'observation par point
- 11 passages répartis sur l'année

Localisation des points d'écoute et d'observation de l'avifaune sur l'aire d'étude immédiate

# ÉOLIEN à ACIGNÉ

## Compte-Rendu

### LE MILIEU NATUREL : LES OISEAUX (AVIFAUNE)



- RESULTATS (70 espèces d'oiseaux au total)**
- Avifaune hivernante : 3 espèces patrimoniales
  - Avifaune migratrice : pas d'espèce patrimoniales
  - Avifaune nicheuse : 6 espèces patrimoniales



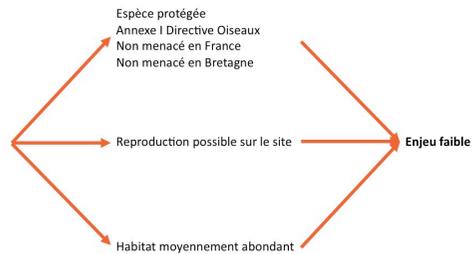
### LE MILIEU NATUREL : LES OISEAUX (AVIFAUNE)

#### DETERMINATION DES NIVEAUX D'ENJEUX :

- Selon les statuts des espèces patrimoniales
- Selon l'utilisation du site (nidification...)
- Selon la disponibilité de l'habitat sur le site

Croisement des informations = niveau d'enjeu

#### EXEMPLE : L'Engoulevent d'Europe



Réunion de concertation du 25 octobre 2017

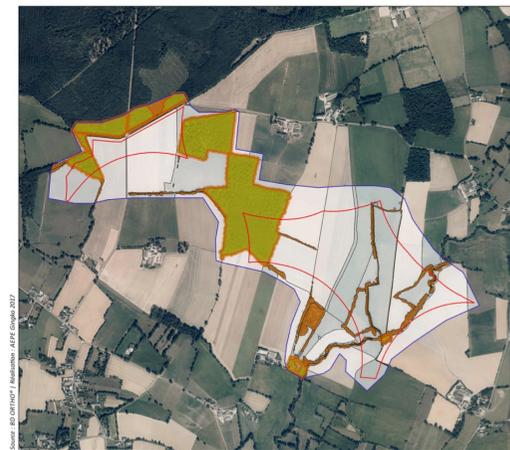
### LE MILIEU NATUREL : LES OISEAUX (AVIFAUNE)



**ENJEUX AVIFAUNE HIVERNANTE**  
- Pas d'enjeu significatif sur la zone

AEPE Ginkgo Les enjeux concernant les habitats de l'avifaune hivernante

### LE MILIEU NATUREL : LES OISEAUX (AVIFAUNE)



**ENJEUX AVIFAUNE NICHEUSE**  
- Haies, lisières boisées, boisements arbustifs et friches  
- Boisements  
- Pas d'enjeu significatif sur les autres habitats

AEPE Ginkgo Les enjeux concernant les habitats de l'avifaune nicheuse

# ÉOLIEN à ACIGNÉ

## Compte-Rendu

### LE MILIEU NATUREL : LES CHAUVES-SOURIS (CHIROPTÈRES)



#### METHODE ACTIVE (bleu)

- 6 points d'écoute actifs de nuit
- 6 passages répartis d'Avril à Octobre
- 10 min d'enregistrement par point

#### METHODE PASSIVE (mauve)

- Enregistrement en continu sur une nuit entière
- Effet lisière : 0 m, 50 m, et 100 m
- 1 écoute en zone ouverte et 1 écoute en zone semi-ouverte (ripisylve)
- 3 passages (mai, juillet, août)

## Réunion de concertation du 25 octobre 2017

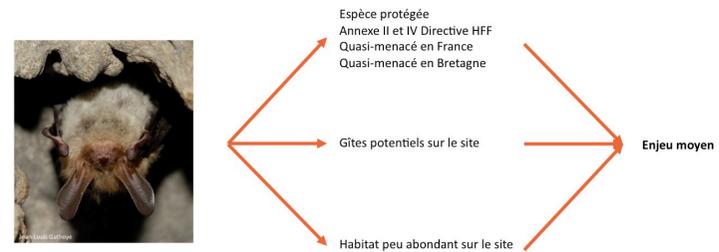
### LE MILIEU NATUREL : LES CHAUVES-SOURIS (CHIROPTÈRES)

#### DETERMINATION DES NIVEAUX D'ENJEU :

- Selon les statuts des espèces patrimoniales
- Selon l'utilisation du site (gîte, chasse ...)
- Selon la disponibilité de l'habitat sur le site

Croisement des informations = niveau d'enjeu

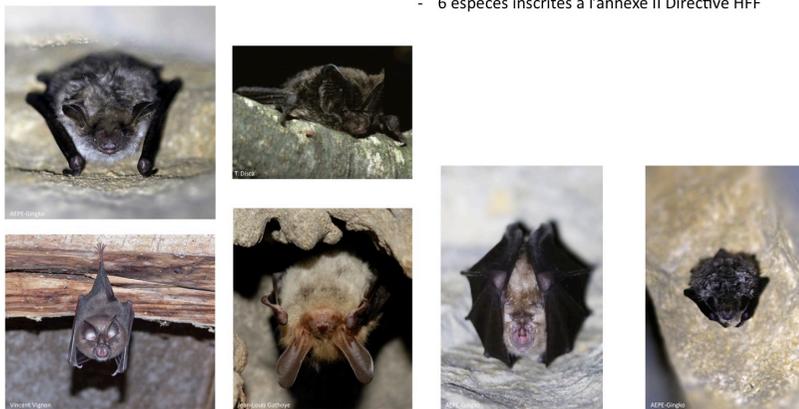
#### EXEMPLE : Le Murin de Bechstein



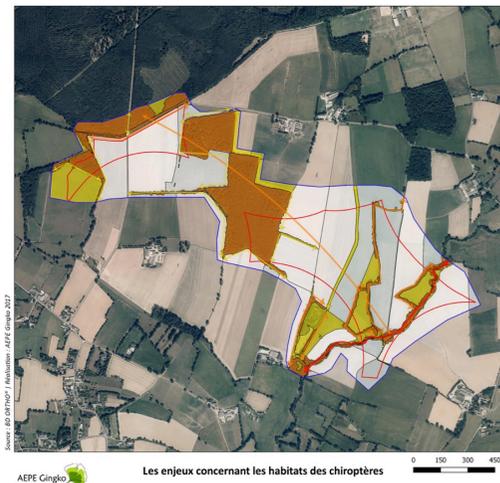
### LE MILIEU NATUREL : LES CHAUVES-SOURIS (CHIROPTÈRES)

#### RESULTATS

- 17 espèces sur les 21 présentes en Bretagne
- 6 espèces inscrites à l'annexe II Directive HFF



### LE MILIEU NATUREL : LES CHAUVES-SOURIS (CHIROPTÈRES)



#### ENJEUX HABITATS CHIROPTERES

- Ripisylve du Chevré : Corridor important
- Haies multistrates, des lisières boisées, des boisements
- Haies arbustives, boisements arbustifs, friches, bandes enherbées, prairies
- Pas d'enjeu significatif sur les autres habitats

LE MILIEU NATUREL : LES CHAUVES-SOURIS (CHIROPTÈRES)



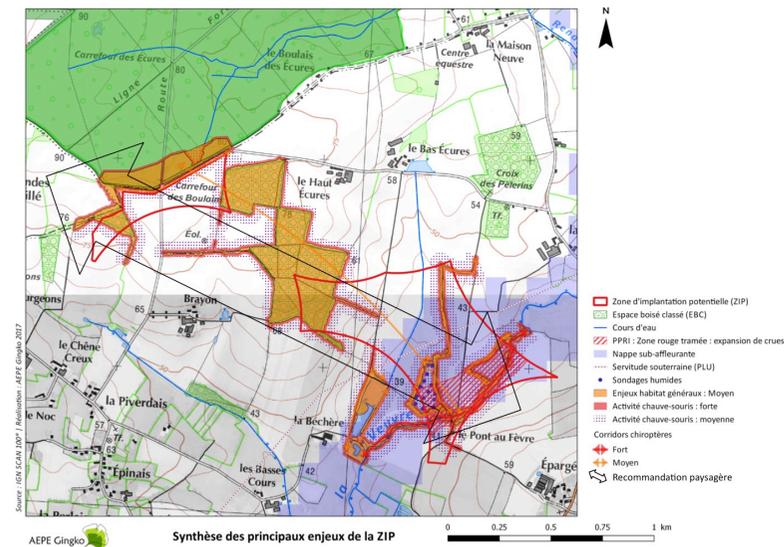
En ce qui concerne la constitution du périmètre immédiat d'étude, M. Lombard explique que les éléments y sont inclus selon qu'ils sont dans la zone d'implantation ou immédiatement limitrophes. C'est pourquoi le boisement de la Croix des Bourgeons, plus distant, n'y est pas intégré.

Une question porte sur l'étude des invertébrés, reptiles et gibiers. M. Lombard confirme qu'ils sont tous inventoriés, systématiquement. Il précise qu'il a présenté les enjeux des oiseaux et des chauves-souris car les enjeux de ces deux groupes prévalent sur les enjeux de toutes les autres espèces pour ce qui concerne les éoliennes. En ce qui concerne les espèces terrestres, les interactions possibles avec les chemins d'accès aux éoliennes seront évaluées lorsque les tracés des chemins seront étudiés en détail (dans le cadre de la définition de l'implantation) ce qui sera l'occasion également de vérification concernant les zones humides.

## I Synthèse des enjeux

Une carte qui rassemble tous les enjeux est présentée. Mme Candalh demande aux participants de faire part de leurs remarques ou commentaires pour signaler des éléments qui ne figureraient pas dans les résultats présentés.

Mme Candalh précise que la réflexion sur l'implantation va devoir aussi prendre en compte l'accessibilité foncière partielle sur la zone potentielle (4 propriétaires-exploitants agricoles sont actuellement engagés) pour la proposition de variantes d'implantations possibles. Ceci ajoute des contraintes aux autres paramètres (notamment environnementaux, acoustiques, paysagers, etc.) qui conditionnent les choix d'implantation.



## ÉOLIEN à ACIGNÉ

Compte-Rendu

Mme Candalh précise qu'un parc éolien qui compterait moins de 2 éoliennes n'est pas viable économiquement, selon les caractéristiques du site généralement 3 à 4 éoliennes sont nécessaires pour atteindre le seuil minimum de pérennité de l'investissement.

### I Questions diverses

#### Potentiel éolien

Mme Candalh estime qu'avec le potentiel éolien en Bretagne que P&T Technologie connaît bien pour y avoir construit et exploiter plusieurs parcs, le potentiel à Acigné est certain. Un mât de mesure sera toutefois implanté ultérieurement pour construire le plan d'affaires détaillé du parc éolien une fois les autorisations d'exploiter délivrées par les autorités.

#### Financement participatif

Suite au bilan du financement participatif (voir compte-rendu de la réunion du 15 juin 2017) qui a permis de voir la motivation des habitants pour investir dans le projet, Mme Candalh précise que P&T Technologie pourra étudier ces possibilités d'autant plus facilement que les réflexions sur ce sujet auront avancé rapidement. Elle invite à définir un calendrier sans attendre que P&T Technologie, très occupée avec la conception du parc éolien, soit davantage disponible.

Réunion de concertation du 25 octobre 2017

### I Conclusion

M. Delatte clôt la réunion et précise que la prochaine réunion aura lieu le 29 novembre et sera l'occasion de voir présentés les scénarii d'implantation possible.